

TARIFICATION 2014/2015 – ATELIERS VIDEO ET THEÂTRE

CONSIDERANT que, chaque année, le Conseil municipal est amené à se prononcer sur les tarifs des différentes activités organisées par la Ville,

CONSIDERANT la proposition de grille tarifaire, pour l'année 2014/2015 :

Atelier vidéo	Landivisiau	Autres communes
Cycle de 6 séances	30 €	42 €
A l'année	90 €	126 €

Atelier théâtre (inscription à l'année scolaire)	Landivisiau	Autres communes
enfant 7/11 ans	90 €	100 €
Théâtre adolescent 12/17 ans	110 €	120 €

CONSIDERANT la proposition de reconduire la formule « coup de pouce » aux familles landivisiennes, pour l'année 2014/2015, de la manière suivante, pour l'atelier vidéo :

Quotient familial C.A.F.	Déduction sur tarif de base
< et = à 400 €	- 8 %
Entre 401 et 700 €	- 5 %
Entre 701 et 900 €	- 3 %

CONSIDERANT la proposition de reconduire la formule « coup de pouce » aux familles landivisiennes, pour l'année 2014/2015, de la manière suivante, pour l'atelier théâtre :

QUOTIENT FAMILIAL	« Coup de pouce »
< et = à 300 €	- 20 €
entre 301 € et 400 €	- 15 €
entre 401 € et 500 €	- 10 €
entre 501 € et 700 €	- 5 €
entre 701 € et 900 €	- 2 €

CONSIDERANT l'avis favorable, à la majorité, de la commission « Enfance – Famille – Jeunesse » en date du 16 juin 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 8 voix contre des groupes « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et « Union citoyenne pour Landivisiau »,

APPROUVE les tarifs précités à compter du 1^{er} septembre 2014,

AUTORISE Madame le Maire à reconduire la formule « coup de pouce » aux familles landivisiennes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 24 juin 2014

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 30. JUIN. 2014

Et de la publication, le... 10.1. JUIN. 2014

Fait à Landivisiau, le... 30. JUIN. 2014

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

